

EAUX VIVES 63 - Site n°2

NUMÉRO D'ÉQUIPE

A FLEUR DE PEAUX

208

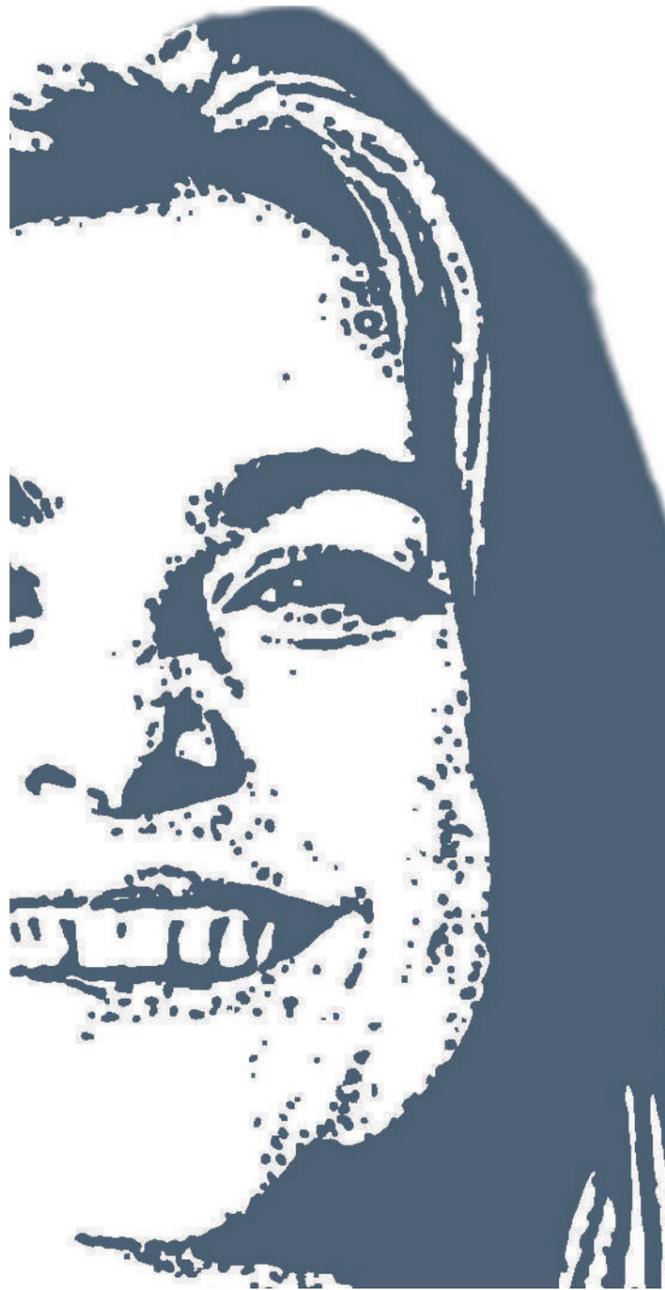
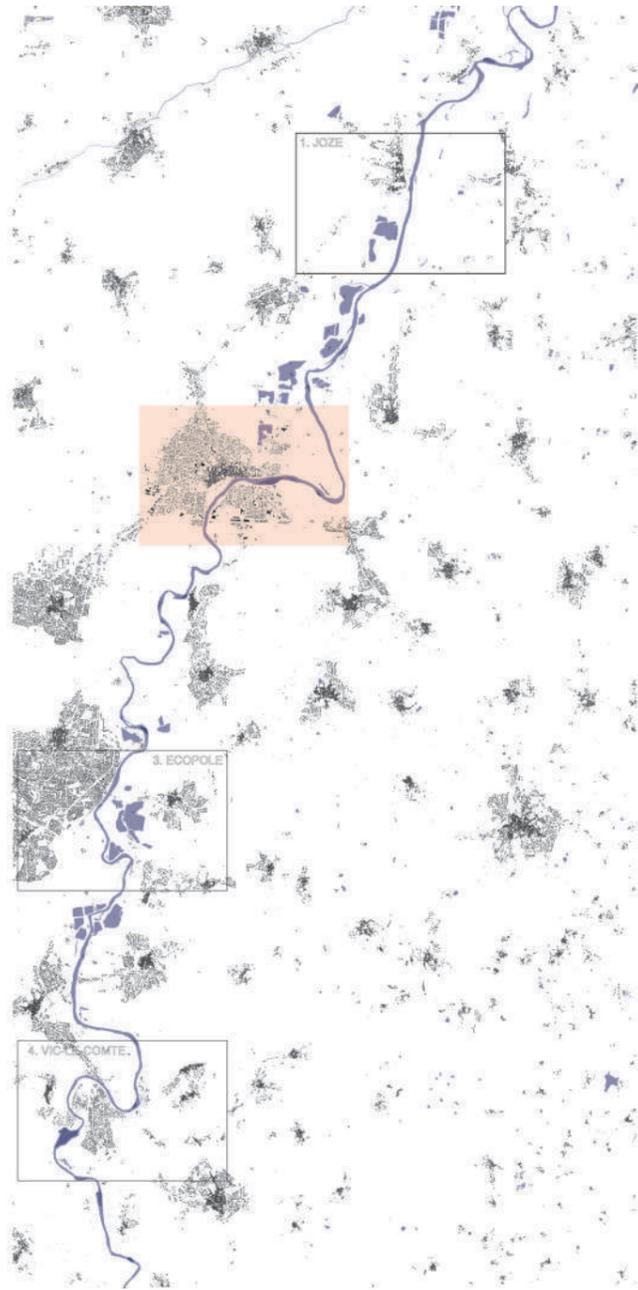
Regard sensible sur les berges d'Allier Castel-Pontines



Candidats : Julie Ducros / David Fabiani / Hugo Trehondat, jeunes architectes diplômés d'état : architecture et territoire

Présentation de l'équipe

Caractéristiques 18



Nous sommes une équipe de trois architectes diplômés en 2021. Tous titulaires d'une licence de l'ENSACF, David et Julie ont choisi d'aller à l'ENSAM afin de travailler sur la question du littoral et de la montée des eaux en milieu Urbain. De son côté Hugo à poursuivi à Clermont-Ferrand la compréhension des milieux ruraux et l'enrichissement que pouvait être l'éco-conception pour ces territoires. Ces parcours permettent à l'équipe d'avoir des regards croisés intéressants puisque diversifiés et éduqués à percevoir des choses différentes.

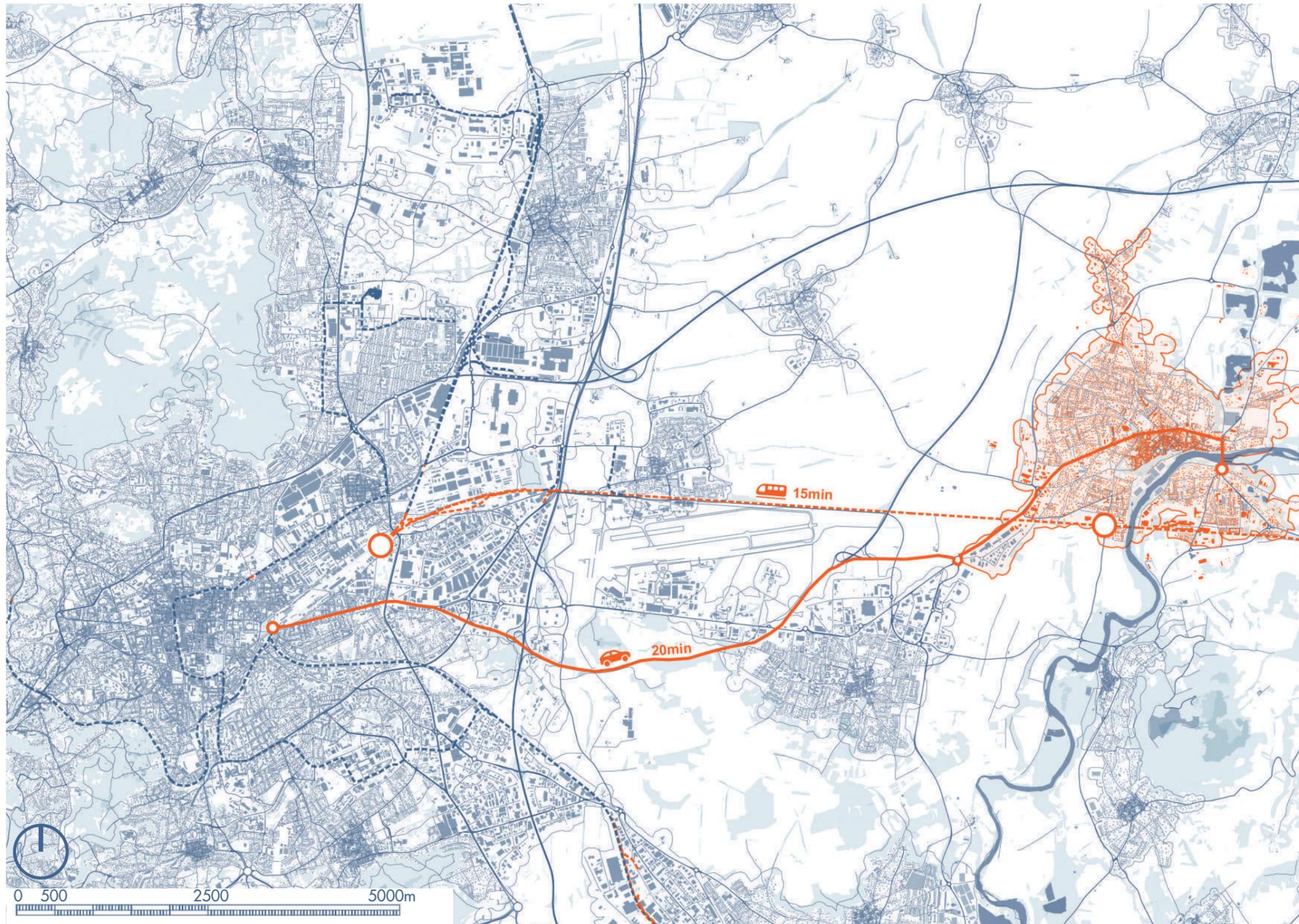
Nous partageons tous le désir de participer aux mutations de notre société pour l'accompagner vers un développement social, économique et écologique soutenable.

En effet ces trois piliers structurent notre réflexion du territoire et guide nos choix stratégiques et architecturaux.

Aux vues de nos parcours et de cette réflexion commune nous avons décidé de choisir le site n°2. Il est en effet le plus proche de Clermont-Ferrand, il est ancré dans une petite urbanité et était pour nous trois le plus à même de soutenir les trois piliers du développement durable.

Carte territoriale

Les mobilités
à l'échelle de l'agglomération



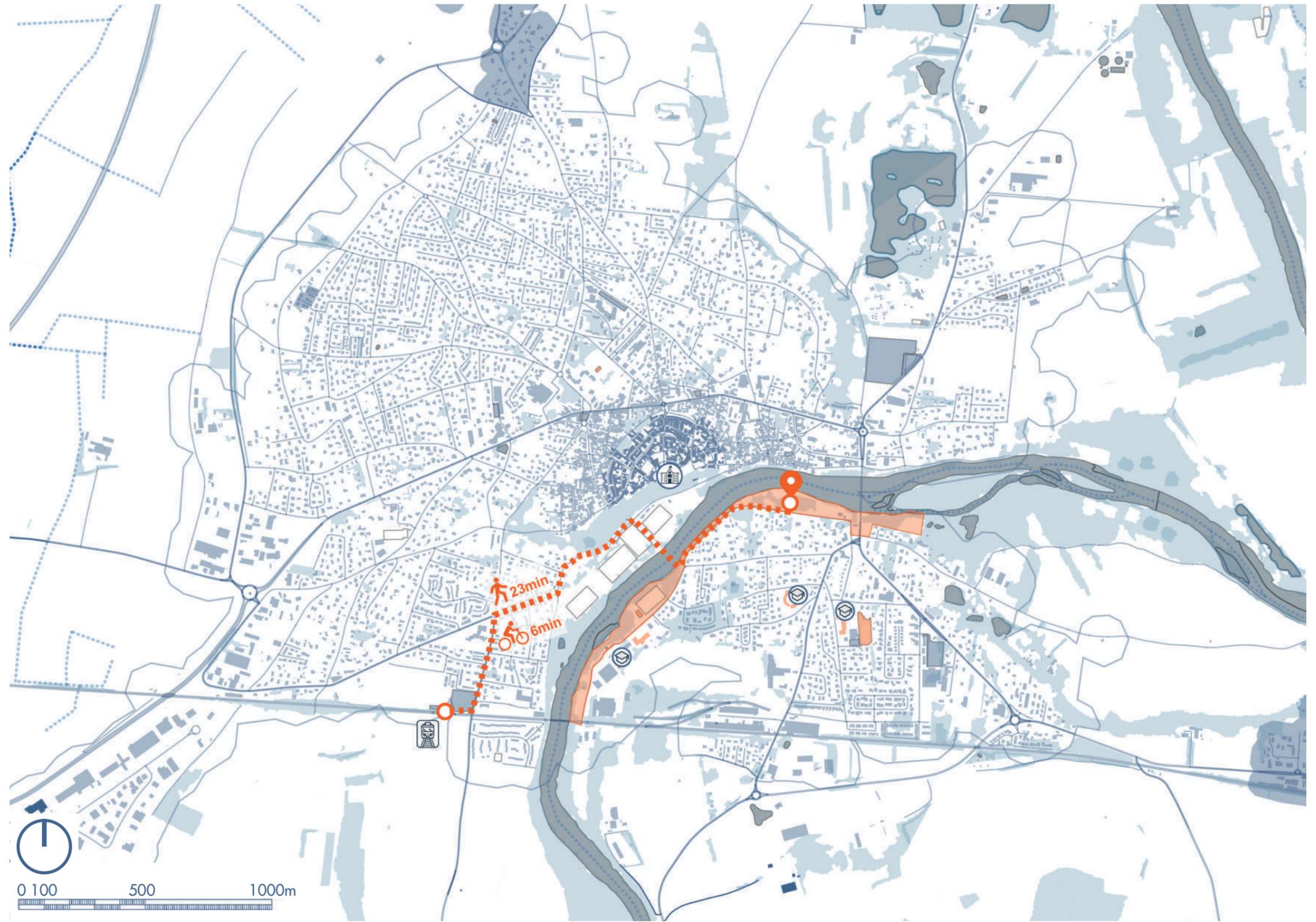
Comme on peut le voir sur cette carte, le site de projet est inexorablement lié à la ville de Clermont-Ferrand. En termes d'activité humaine, économique, sociale ou éducative la petite ville est dépendante de sa grande voisine. Comment rendre cette observation réciproque ?

Pont-du-château fait partie de l'intercommunalité de Clermont Métropole et représente parfaitement l'accroche de cette aire Métropolitaine à l'entité paysagère et écologique des Berges d'Allier. Cette position stratégique à la fois hyperconnectée à la métropole et pourtant foncièrement proche de l'eau en fait un site au fort potentiel pour l'agglomération toute entière.

A la croisée des tracés de transports terrestre et fluviaux, c'est certainement aujourd'hui, à l'aire du réchauffement climatique que le port historique auvergnat peut sortir son épingle du jeu.

Carte Urbaine

Les mobilités
à l'échelle de la ville

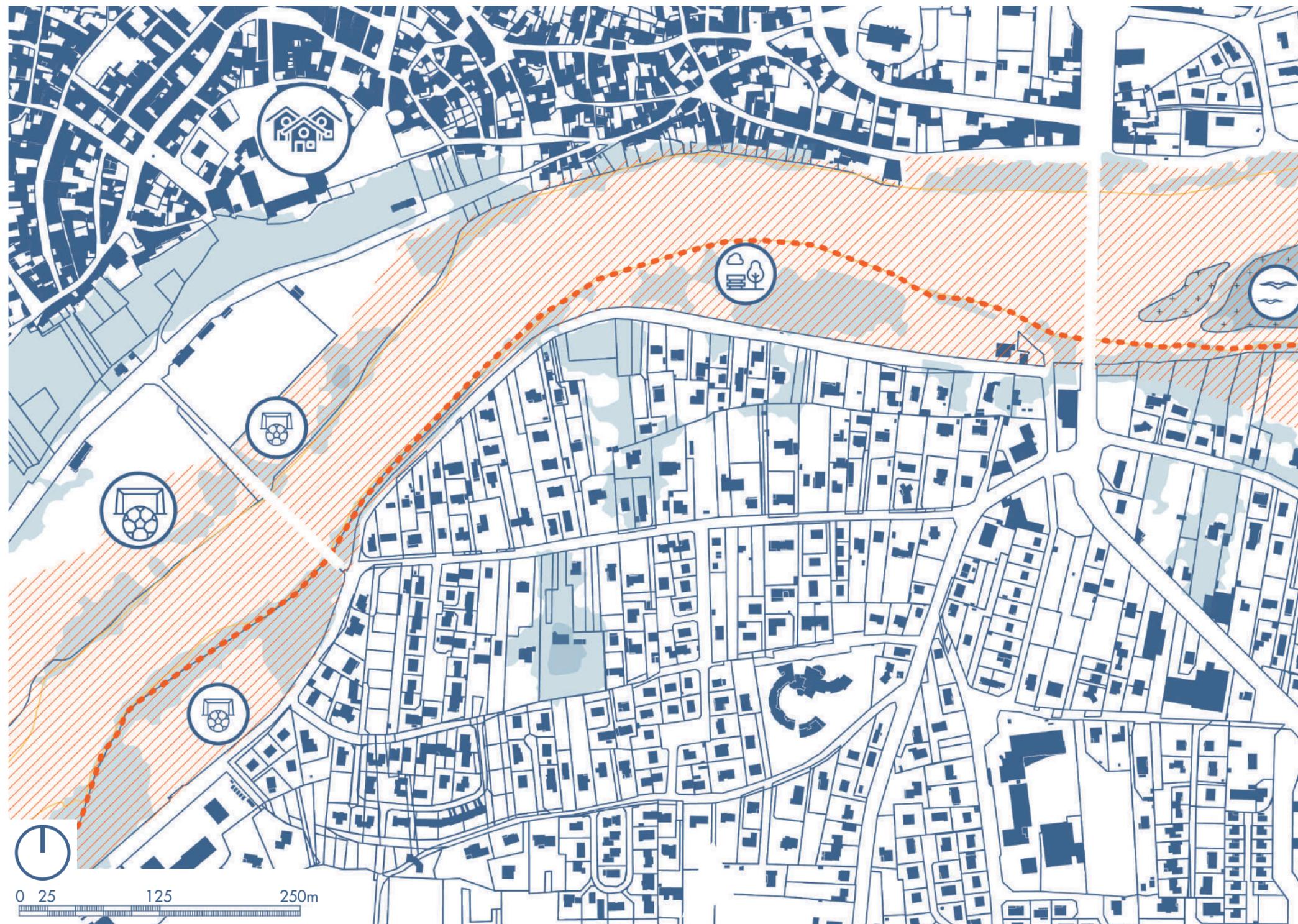


Pour devenir ce lieu de rafraîchissement incontournable, Pont du château doit s'ouvrir à la multimodalité et développer ses avenues névralgiques comme des lieux de partage entre tous les types de transports : mobilités douces et transports motorisés individuels ou communs.

La connexion entre la gare et l'allier nous semble importante à favoriser. Puisqu'au même titre que les autres tissus urbains peu densifiés l'Allier peut être support de nouvelles mobilités avant même d'y envisager des activités.

Carte des Enjeux

Perception des berges



Ces berges d'allier Chatel-pontoises sont d'ailleurs quand on regarde d'un peu plus prêt constituées, pour nous, de zones plus ou moins clairement définies. En effet, la proximité d'écoles, de lycée, d'accès, de forêts denses, de zones humides... bref d'infrastructures et de nature permet de comprendre les vocations et les enjeux qui se développent sur les berges.

Le lien à la ville de ces dernières réside dans la pertinence des activités qui s'y trouve et de la facilité à y accéder.

Ainsi, Le projet à horizon 2050 des Berges Chatel-pontoises : Le projet s'étend au-delà de la plage des Palisses. En effet, les rives d'Allier sont une véritable respiration dans l'espace Urbain de Pont-du-Chateau. Il convient donc de la considérée comme une unité, certes divisible, mais qui se doit d'être réfléchi dans sa globalité.

Le Parc que nous proposons se déploie sur 2 km le long de la rive Sud/Est.

Cette fracture urbaine est ici repensée comme une couture. Sa richesse paysagère et biologique en font un lieu fédérateur, aux potentiels divers. L'enjeu était donc pour nous de la qualifier par la projection de programmes qui lui permettrait de s'imposer comme le poumon vert, le cœur culturel et sportif mais aussi artère de mobilité douce de Pont du château.

Le Poumon Vert : entre Parc Ludique et Espace Naturel protéger.

Parc Ludique : Entre la passerelle piétonne et le pont routier se trouve la plage des Palisses. C'est un lieu dense en termes d'activité. Ces rives déjà artificialisées proposent toutefois moins d'aménagement que certains lacs auvergnats.

Espace Naturel protéger : À l'inverse son extrémité Nord Est est une zone humide. Elle est une véritable éponge hivernale et printanière qui participe à la régulation du niveau de l'Allier sur ce tronçon. Cet espace aux multiples visages évolue au cours de l'année et agit comme un véritable réservoir d'eau. De ce fait il est également porteur d'une grande biodiversité. Ce lieu, à observer, est aussi un lieu à préserver au même titre que la forêt fluviale légèrement en aval de l'autre côté de la rive. Alors qu'au sud s'étire un espace qui se veut plus linéaire, on y retrouve un support d'activités sportives et d'interactions sociales.

Carte stratégie

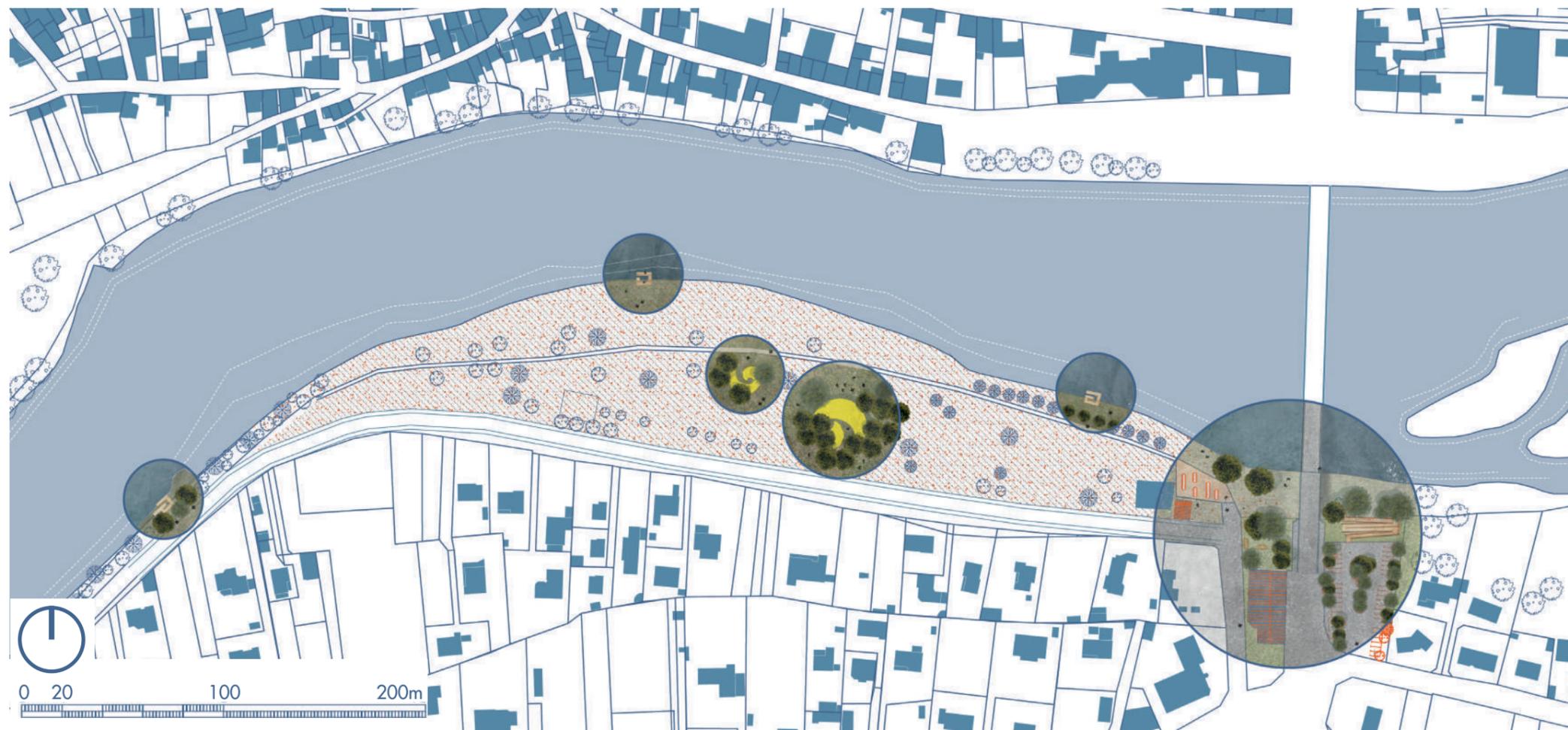
Notre vision à long terme

Le Cœur culturel et sportif : Du musée de la batellerie à la guinguette du port. Ce lieu n'est pas qu'un espace de festivité en période estivale. Certes, la présence de l'eau le rend particulièrement incontournable durant l'été, cependant, nous avons voulu en faire un lieu de vie tout au long de l'année. L'appropriation des deux bâtiments en bord d'allier, ajouter a celui adossé au pont, permettrait de repenser les programmations « couvertes de ce lieu » : associations culturelles et sportives en lien à l'eau ainsi que musée de la batellerie pour le plus grand. Les deux plus petits, en lien à la plage pourraient devenir une guinguette et un espace technique permettant au site de se transformer au gré des saisons pour accueillir terrains de sports ou activités nautiques. Les espaces de jeux seraient couverts en vu de pérenniser les activités ludiques sur du site au cours des quatre saisons. Les noues pourraient participer à l'accessibilité sur le site peut importe le temps.

L'artère de mobilité douce : début d'un tissu multimodale écologique. Elle se fait le support de différents projet qui rythme de façon ponctuelle ses rives. Elle tisse autour de la rivière une mobilité douce qui lui permet de se connecter à la Gare. Cette accroche au transport ferroviaire permettrait d'accroître l'activité touristique et peut être même économique de pont du château. C'est donc un lien important pour la ville qui lui confère une nouvelle place dans la mobilité et les activités de la région. C'est aussi pour nous la première pierre de la ramification des quartiers résidentiels par des voies douces pour permettre à chacun d'éviter l'emploi de la voiture pour se rendre à Clermont – Ferrand.



- | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|-----------------------|
| | Espace d'observation de la faune et la flore des rives d'Allier : sensibilisation et protection des zones humides (eau de rafraichissement)* | | Réorganisation de l'espace de jeu | | Etendues d'eau (Allier) | | Végétation |
| | Zone d'amarage et d'embarcation pour des descentes de l'Allier (eau de rafraichissement)* | | Espace zen, pêche et lecture (eau de rafraichissement)* | | Espaces de stationnements pour véhicules motorisés | | Voiries secondaires |
| | Musée de la Batellerie, espaces associatifs : chasse et pêche, ,kanoé kayak, | | Passerelle de transition offrant un regard sur la ville et l'Allier | | Espaces de stationnements vélos | | Voiries Primaires |
| | Espace de restauration / Barbecue/ Guinguette Afin de développer les activités festives comme la fête de la friture. | | Parcours de santé «Grands sportif» à développer | | Chemins pédestre | | Voie de Chemin de Fer |
| | Terrains de sport de plages : pétanque, freesby, volley, badminton... | | Parc à Chien : Ouverture de l'espace agility au public; même si l'espace reste clots afin de promener ses chiens en liberté sans craindre de fugue | | Pistes cyclables prioritaires | | Bâtiments |
| | Espace patogeoire (eau de rafraichissement)* | | Espace d'accueil pour les habitats légés et mobiles avec points d'eau potables et espace collectif pour favoriser l'intégration de gens du voyage | | Pistes cyclables segondaires | | ERP |
| | | | (eau de rafraichissement)* : Lieux et programmations appropriées au développement de notre prototype | | Espace Naturel Communal Protégé | | |
| | | | | | Végétation fluviale | | |
| | | | | | Terrains de sports sur les berges | | |

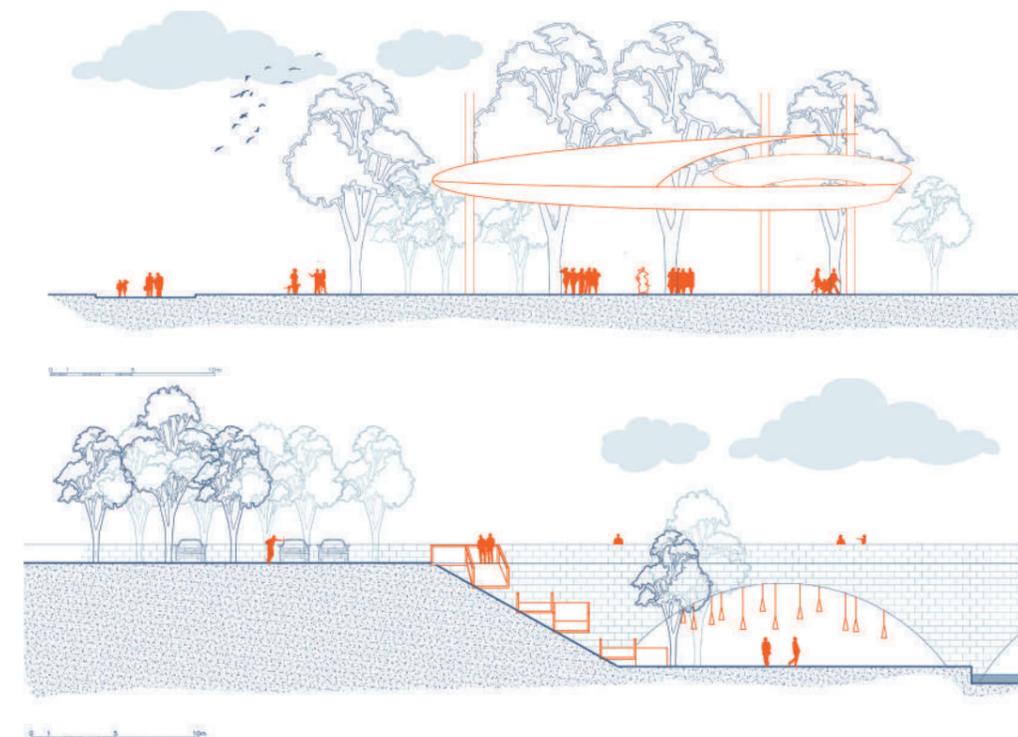
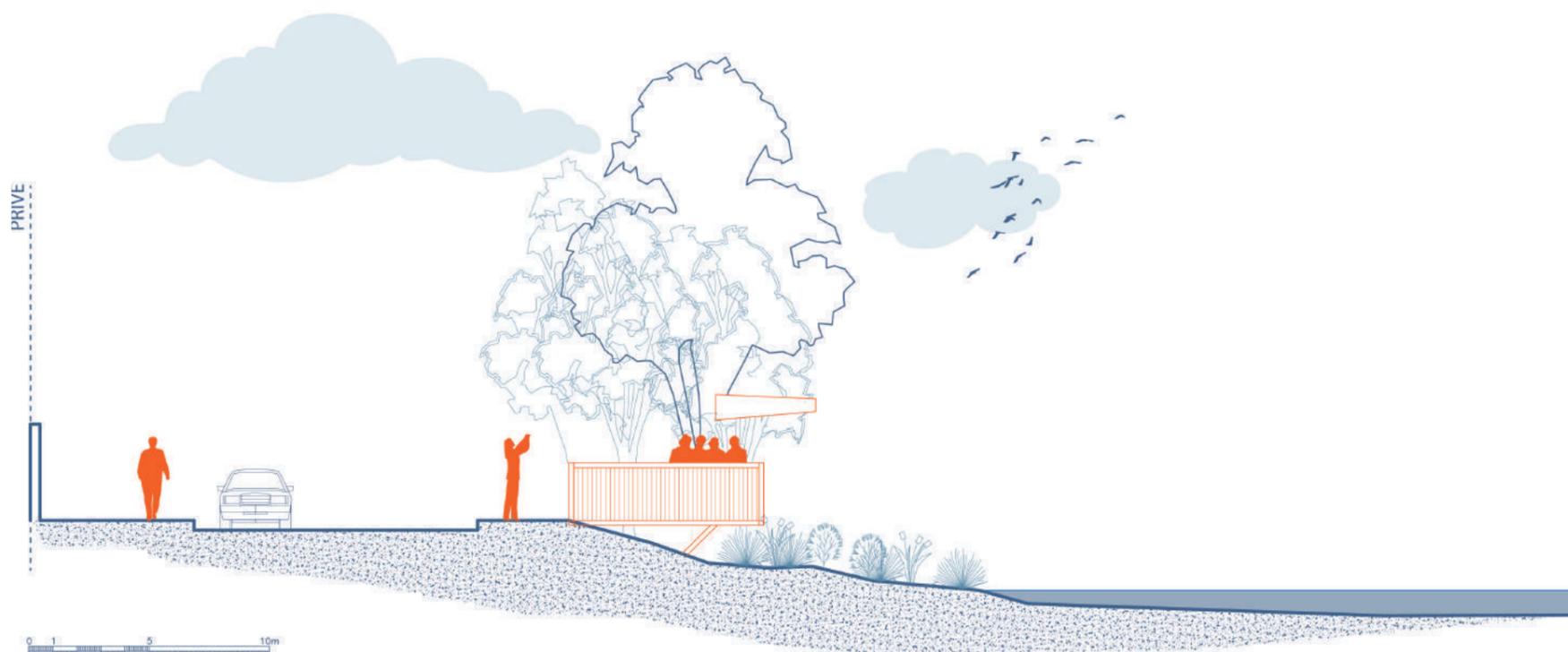


La plage des Palisses

3 esquisses complémentaires

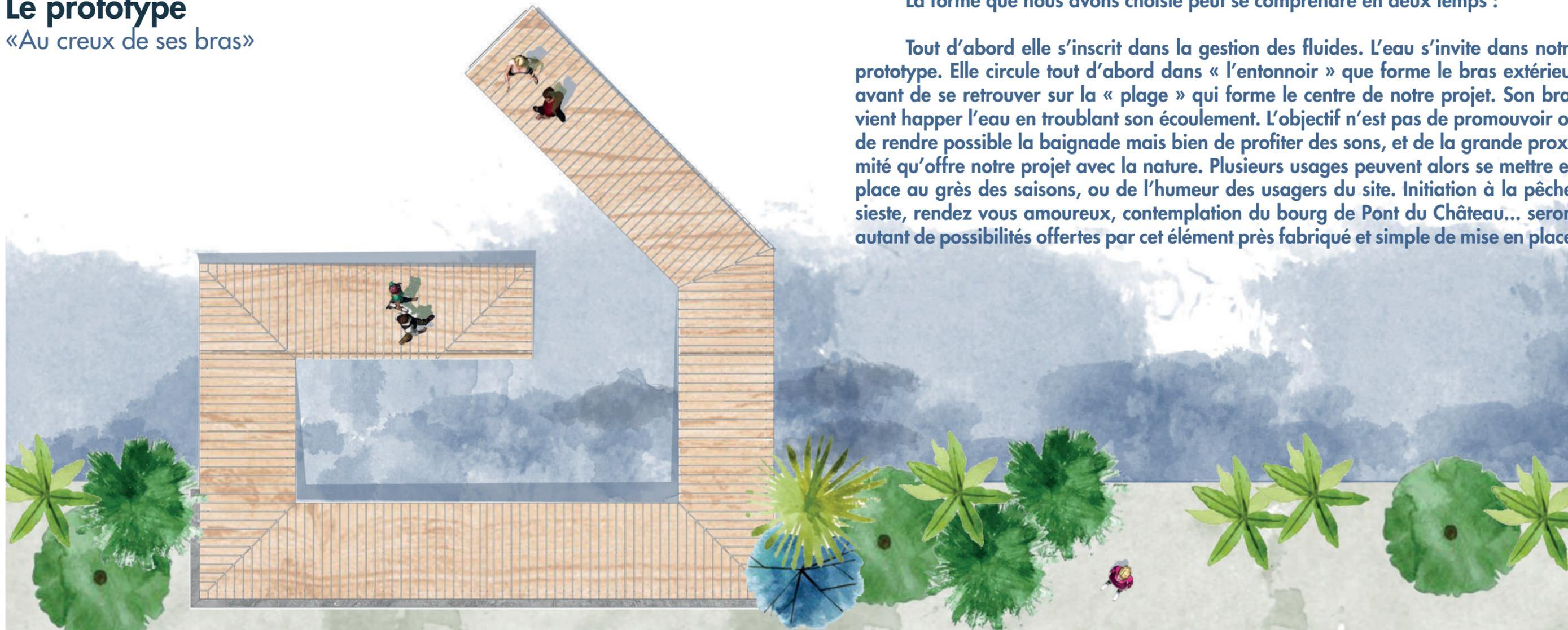
Pour répondre à la question posée par le concours d'eaux vives dans le cadre de la mise en place d'un prototype sur le site de la plage des Palisse, notre groupe a opté pour une forme architecturale simple qui trouve son essence dans une certaine interaction entre eau, écosystème et humain.

Dans l'optique de mettre en place un parc qui pourrait vivre tout au long de l'année et qui met en jeu l'éloge de l'eau, nous avons souhaité pour ce prototype, adopter une position particulière en nous adossant à la rive de l'allier, entre terre et rivière.



Le prototype

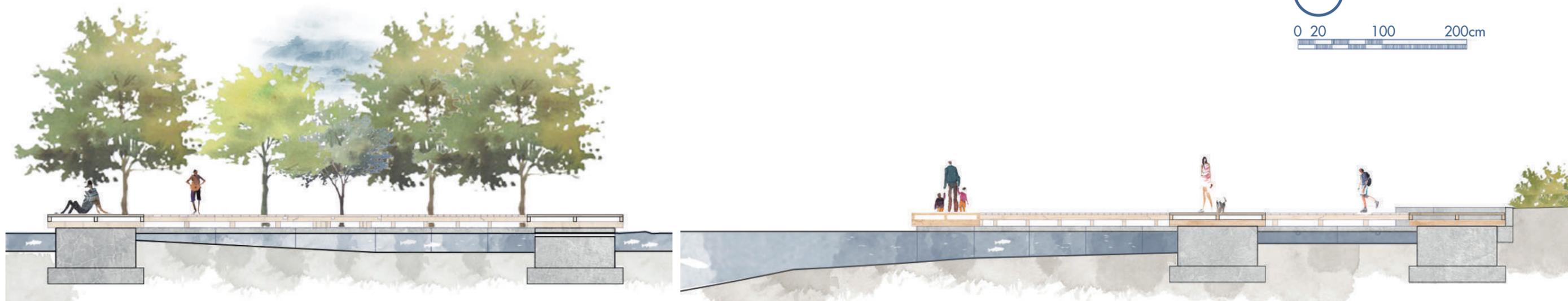
«Au creux de ses bras»



La forme que nous avons choisie peut se comprendre en deux temps :

Tout d'abord elle s'inscrit dans la gestion des fluides. L'eau s'invite dans notre prototype. Elle circule tout d'abord dans « l'entonnoir » que forme le bras extérieur avant de se retrouver sur la « plage » qui forme le centre de notre projet. Son bras vient happer l'eau en troublant son écoulement. L'objectif n'est pas de promouvoir ou de rendre possible la baignade mais bien de profiter des sons, et de la grande proximité qu'offre notre projet avec la nature. Plusieurs usages peuvent alors se mettre en place au grès des saisons, ou de l'humeur des usagers du site. Initiation à la pêche, sieste, rendez vous amoureux, contemplation du bourg de Pont du Château... seront autant de possibilités offertes par cet élément près fabriqué et simple de mise en place.

«A fleur d.e p.eau»



Mise en place du projet

Un module évolutif
aux usages multiples



En terme de construction le prototype nécessite une semelle (fondation) pour rattraper les possibles différences de niveau rencontrées dans le lit de l'allier et sur la rive. A cela vient se superposer la structure de notre parcours qui permet d'introduire l'eau dans notre projet. Enfin, le bois prend place pour nous permettre de garder les pieds au sec tout en permettant un lien privilégié avec la rivière.

A fleur d'eau

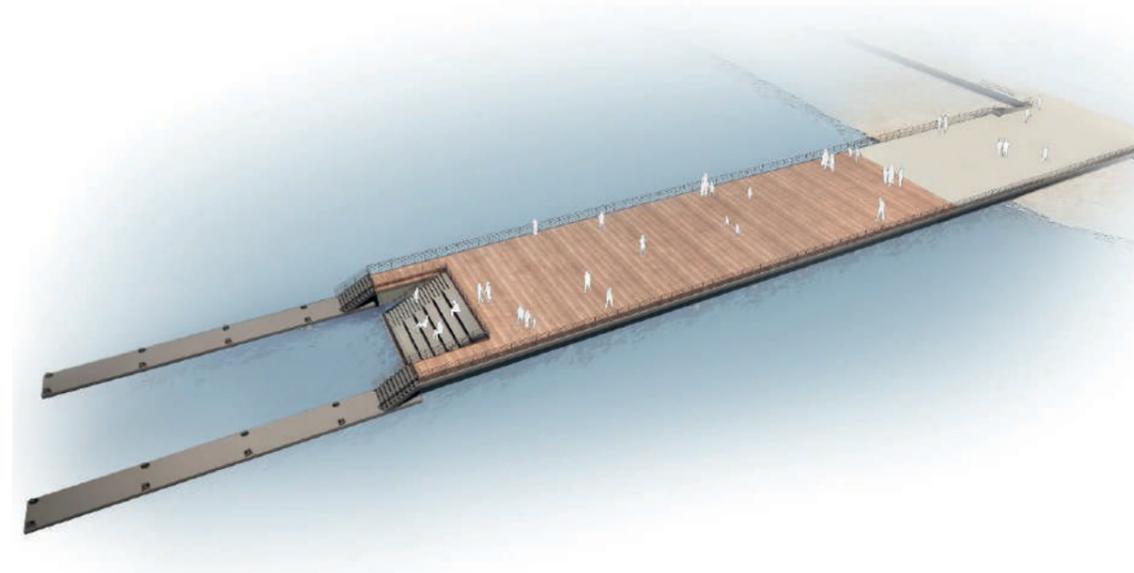
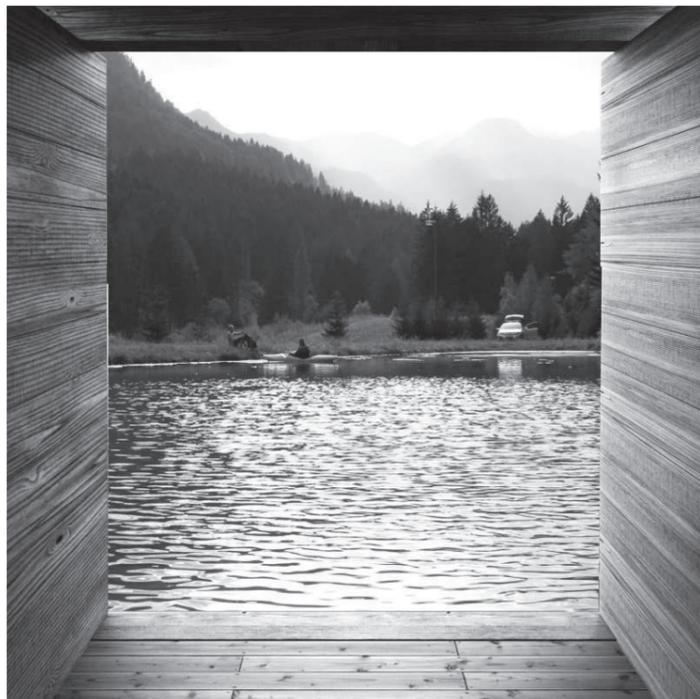
Vues du projets et de ses possibles variantes.

C'est ici que l'on peut comprendre le rapport à l'humain que met en jeu notre projet. Effectivement, l'élément de parcours peut être réinventé pour convenir à différent type de site, de végétation, de besoin, ou d'ambiance. Parfois il invite à s'asseoir, par fois il se perd dans la végétation sauvage de la rivière. Il peut aussi laisser un maximum d'ouverture sur l'élément eau, afin de permettre aux jeunes utilisateurs de la partie ludique du parc (jeux pour enfant) de mettre à l'eau leur propre modèle de navires. Les licenciés du club nautique pourront, pourquoi pas accoster le temps d'une pause bien mérité sur ce nouvel élément du parc.



REFERENCES

Quelques inspirations



Notre projet à été guidé par un grand nombre de recherches, les plus marquant sont certainement les trois suivante (de gauche à droite) :

FEDERICO MENTIL - PICCOLO EDIFICIO PER LA RICEZIONE TURISTICA : Pour la sensibilité qu'il dégage par son rapport tendu et fin à l'eau, par les cadrages sur le site et par les assemblages de bois.

RENEE SOLETI - MEMORIA IN MOVIMENTO : Pour les parcours qu'il développe et les espaces qu'il produit sans pour autant les matérialiser, il cultive ainsi une ambiguïté entre introversion et ouverture

MUNICIPALITEE DE CANNES - LE PONTON DE LA DARSE : Pour la volonté d'offrir un lieu polyvalent utile au plus grand nombre et tourné vers l'eau, sur l'eau.

